



La candidature porte sur des cimetières militaires mais aussi des lieux de mémoire comme le monument en hommage aux combattants tombés lors de la seconde bataille de la Marne, « Les Fantômes de Landowski », à Dulchy-le-Château (Aisne). Archives Christian Lantenois

AISNE, MARNE ET ARDENNES

Les sites de mémoire de 14-18 attendent l'Unesco

FRÉDÉRIC GOUIS

La quête, lancée en 2011, n'est, certes, plus à quelques années près... La candidature des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » (une centaine de sites dont 25 dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne) à l'inscription par l'Unesco dans la liste du patrimoine mondial navigue aujourd'hui dans un brouillard total. La faute à la Russie, cette année... C'est que la 45^e session du comité du patrimoine mondial devait se tenir en juin dernier à... Kazan, ville russe. L'invasion de l'Ukraine, selon les volontés de Vladimir Poutine, a engendré le report

de cette session. Depuis, aucun consensus ne se dégage au sein du comité pour trouver une autre ville d'accueil et une date...

Or, cette session 2022 du comité de l'Unesco devait se prononcer sur l'autorisation d'examiner, ou pas, les dossiers mémoriels relatifs aux conflits récents et les conditions de leur acceptation pour être ensuite inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Cette nouvelle péripétie s'ajoute à d'autres. À l'été 2018, pour le centenaire de la fin du conflit, le dossier des « sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, Front Ouest (Belgique, France) » ficelé, la France avait

proposé sa candidature auprès de l'Unesco. Le comité du patrimoine mondial avait alors décidé d'ajourner l'examen de la proposition d'inscription « jusqu'à ce qu'une réflexion globale ait eu lieu et que le Comité en ait débattu ». Depuis, histoire d'alimenter la réflexion de l'Unesco, l'association portant la candidature a organisé à Paris deux colloques sur la thématique (2019 et mai 2022). Cela devait porter ses fruits en juin dernier... Aujourd'hui, 104 ans après les derniers tirs, on ne sait toujours pas si l'inscription des sites funéraires et mémoriels du conflit de 1914-1918 au patrimoine mondial pourra être envisagée... ■